



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

**Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal**

N° 108 juillet 2008

Sommaire

Editorial

Contribution volontaire au Fonds de solidarité numérique : Mieux vaut tard que jamais...

Actualités

Création d'une commission nationale d'orientation du NIC Sénégal

Visite d'une délégation de Google à l'UCAD

Derniers hommages rendus à Rose Dieng à l'occasion de son enterrement

Nouvelle version du site web du journal « Le Quotidien »

« Sud Quotidien » relooke sa version en ligne

Politique

Adoption d'une loi instituant une contribution volontaire au Fonds de solidarité numérique

Adoption d'une loi relative à la cryptologie

Infrastructures et services

Le RESTIC réclame le réaménagement du spectre hertzien

Projets

MKL Services et E-Konedev lancent un système de télédéclarations fiscales

Rendez-vous

4^{ème} conférence sur la recherche en informatique et en TIC pour le développement

Editorial

Contribution volontaire au Fonds de solidarité numérique : Mieux vaut tard que jamais...

En février 2003 à Genève (Suisse) dans le cadre de la préparation du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI), l'idée de la création d'un Fonds de solidarité numérique (FSN) alimenté par des contributions volontaires, lancée par le Président Abdoulaye Wade en sa qualité de coordonnateur du volet TIC du NEPAD, lors de la Prepcom 2, avait fait l'effet d'un véritable coup de tonnerre, suscitant une longue bataille qui allait opposer les pour et les contre. Finalement le Fonds de solidarité numérique verra le jour grâce à l'appui décisif des collectivités locales réunies dans le cadre du Sommet des Villes et des Pouvoirs Locaux sur la Société de l'Information tenu en décembre 2003 à Lyon (France). Accepté du bout des lèvres par la Déclaration de principe de Genève adoptée le 12 décembre 2003 par la première phase du SMSI et officiellement inauguré le 14 mars 2005 à Genève, le FSN fera l'objet d'une session spéciale et sa création sera finalement endossée par l'Agenda de Tunis lors de la deuxième phase du SMSI organisée en décembre 2005 en Tunisie. L'originalité du FSN repose dans le fait qu'il s'appuie sur un mécanisme de financement innovant, baptisé « Principe de Genève ». Dès décembre 2004, une décision du Conseil administratif de la Ville de Genève a fixé les bases de l'application de ce principe au sein de son administration municipale, le Sénégal vient à son tour de faire voter par le parlement la loi lui permettant de devenir le premier pays à décider d'appliquer le « principe de Genève » quatre ans et demi après son adoption. Il ne reste plus qu'à faire en sorte que les décrets d'application de cette loi soient signés au plus vite pour qu'elle puisse pleinement être mise en œuvre. Après l'adoption en janvier 2008, des lois sur la société de l'information, la protection des données à caractère personnel, les transactions électroniques et la cybercriminalité ainsi que celle sur la cryptologie votée le 28 juillet 2008, sans parler du processus de transposition dans la législation sénégalaise des directives adoptées en matière de TIC et de télécommunications par l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et la Communauté de développement économique des états de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), cette loi vient renforcer l'adaptation du dispositif juridique et réglementaire aux nouvelles problématiques soulevées par le développement de la société de l'information au Sénégal. Aujourd'hui, il est indispensable de poursuivre la mise en conformité du cadre légal et réglementaire avec le nouvel environnement global découlant de l'évolution des technologies de l'information et de la communication et des pratiques économiques et sociales afin de créer les conditions permettant au plus grand nombre de tirer profit des opportunités offertes par la Société de l'information. Si nous apprécions à leur juste valeur les actions allant dans cette direction, il n'en reste pas moins que la transformation de la réalité juridique n'est pas suffisante. Il importe de mettre en œuvre, dans le cadre d'une stratégie globale, les politiques susceptibles de faire faire au Sénégal des bonds quantitatifs et qualitatifs en direction d'une Société de l'information inclusive et solidaire et par conséquent propice au développement humain.

**Amadou Top
Président d'OSIRIS**

Actualités

* Création d'une commission nationale d'orientation du NIC Sénégal

L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), qui assure la gestion des noms de domaines en .sn, a mis en place une Commission nationale d'orientation chargée d'assister le NIC Sénégal dans cette tâche. Cette commission, dont la présidence a été confiée à l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) et le Secrétariat permanent est assuré par la Direction informatique (DI) de l'UCAD, est composée d'un représentant du ministère chargé des TIC, d'un représentant de l'Agence de l'Informatique de l'Etat (ADIE), d'un représentant la Sonatel, d'un représentant des organisations consoméristes et d'un représentant des prestataires de service Internet. Sa mission sera notamment d'examiner et d'adopter un projet de charte de nommage, d'adopter la politique tarifaire, d'examiner et d'adopter le processus d'agrément des registrars et d'aider à la recherche de moyens financiers.

NIC Sénégal : <http://www.nic.sn/>

* Visite d'une délégation de Google à l'UCAD

Le 25 juillet 2008, une délégation de Google, conduite par le Vice-président de la firme américaine, a visité l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) afin de se renseigner sur la nature des formations en informatique qui y sont dispensées dans la perspective de l'implantation d'un centre de recherche-développement en Afrique. Cette visite intervient après celle de Microsoft qui a signé un accord avec l'UCAD pour la traduction du logiciel Windows en Wolof, la mise en place d'un intranet pour le personnel et d'une messagerie pour les étudiants.

Google : <http://www.google.sn/>

* Derniers hommages rendus à Rose Dieng à l'occasion de son enterrement

Le 10 juillet 2008, à l'occasion de l'enterrement de Rose Dieng, le Ministre des Biocarburants, des Energies renouvelables et de la Recherche scientifique, Christian Sina Diatta, a remis à sa famille une décoration l'élevant au grade d'officier dans l'Ordre national du Lion. De son côté, parlant au nom de l'Académie nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), le Pr. Yaye Kène Gassama Dia, reprenant l'idée lancée par Osiris dans le dernier éditorial de Batik, a indiqué qu'elle comptait proposer aux autorités, au nom des chercheurs sénégalais, que l'Université de Thiès soit baptisée Université Rose Dieng.

ANSTS : <http://www.astis.sn/>

* Nouvelle version du site web du journal « Le Quotidien »

Le 9 juillet 2008, le journal « Le Quotidien » a mis en ligne la nouvelle version de son site web désormais propulsé par le logiciel de gestion de contenu Joomla. Conforme aux normes CSS et XHTML édictées par le W3C, il offre des fils de syndication (ATOM et RSS), permet de consulter des vidéos en ligne et offre une présentation beaucoup plus allégée que celle de la

précédente version. Cette nouvelle version est hébergée en France par le réseau Olympe, une association à but non lucratif dont l'objectif est d'encourager le développement des initiatives visant à promouvoir un Internet non-marchand. Créé en février 2003, Le Quotidien a, dès son lancement, proposé une version papier et une version en ligne.

Le Quotidien : <http://www.lequotidien.sn/>
Olympe Network : <http://www.olympe-network.com/>

* « Sud Quotidien » relooke sa version en ligne

Depuis le 22 juillet 2008, la version en ligne du journal « Sud Quotidien » se présente sous un nouveau jour. Réalisé par la société canadienne InfoCom Experts, la nouvelle version du site web, gérée comme la précédente avec le logiciel de gestion de contenu SPIP, a gagné en clarté et en lisibilité.

Sud Quotidien : <http://www.sudonline.sn/>
InfoCom Experts : <http://www.infocom-experts.com/>

Politique

* Adoption d'une loi instituant une contribution volontaire au Fonds de solidarité numérique

Le 29 juillet 2008, l'Assemblée nationale a adopté une loi instituant une contribution volontaire de un pour cent sur les marchés publics de biens et de services numériques afin d'alimenter le Fonds de solidarité numérique (FSN). Grâce à cette disposition, les organismes publics et privés qui le souhaitent pourront, à condition de clairement le spécifier dans les dossiers d'appel d'offres prélever 1% du montant hors taxe des marchés portant sur les biens et services informatiques et de télécommunications et verser directement la somme équivalente dans un compte ouvert à cet effet par le Trésor Public.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Adoption d'une loi relative à la cryptologie

Le 28 juillet 2008, l'Assemblée nationale a adopté, à l'unanimité, une loi relative à la cryptologie. Cette loi vise à garantir les confidentialités des données stockées, échangées ou circulant sur l'Internet, voire sur un simple réseau privé en définissant les conditions générales d'utilisation, de fournitures, d'importation et d'exportation des moyens et des prestations de cryptologie utilisables sur Internet. Actuellement, la cryptologie est utilisée au Sénégal dans plusieurs secteurs, notamment au niveau des centres d'appels, des sociétés de transfert d'argent ainsi que pour les paiements électroniques. Ce texte vient compléter le dispositif juridique relatif à la société de l'information adopté au début de l'année 2008 (Voir <http://www.osiris.sn/rubrique8.html>).

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

Infrastructures et services

* Phase de test pour le futur réseau 3G+ de la Sonatel

Suite aux tests techniques effectués à l'occasion du sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI), depuis le 30 juillet 2008, la Sonatel a lancé une opération-pilote visant à tester auprès de 200 utilisateurs dakarois un réseau de téléphonie mobile de type 3G+. Le réseau 3G+, utilisant la technologie High-Speed Downlink Packet Access (HSDPA) qui est une version améliorée du standard Universal Mobile Telecommunications System (UMTS), permet d'avoir le haut débit sur les téléphones mobiles compatibles GPRS/Edge/HSDPA. En fonction des résultats de l'évaluation de cette phase test, la Sonatel décidera ou non de l'extension de ce réseau dans d'autres régions du Sénégal.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

* Le RESTIC réclame le réaménagement du spectre hertzien

Le 3 juillet 2008 le Bureau exécutif du Rassemblement des entreprises du secteur des technologies de l'information et de la communication (RESTIC) a publié un communiqué de presse dans lequel il réclame le réaménagement du spectre hertzien, voire la refonte des mécanismes d'allocation des fréquences sur l'ensemble du territoire sénégalais afin de permettre un déploiement efficient et confortable des réseaux mobiles de deuxième génération et de troisième génération. Il revendique notamment l'allocation de nouvelles fréquences basses pour la mise en œuvre des technologies à moyen et haut débit. Pour ce faire, il suggère notamment la migration progressive de la diffusion analogique des stations de radios et de télévisions vers la diffusion numérique afin de libérer des blocs de bande de fréquences qui pourraient être utilisés par les opérateurs mobiles.

RESTIC : <http://restic.org/>

Projets

* MKL Services et E-Konedev lancent un système de télédéclarations fiscales

Après la création en 2004 du « Pack déclarations fiscales », premier logiciel de gestion de déclarations fiscales au Sénégal, générant des formulaires agréés par la Direction Générale des Impôts et des Domaines (DGID), la société MKL Services, en partenariat avec E-Konedev, vient de porter ce système en ligne. Dénommé Système sénégalais de télédéclaration fiscale (SYSTELF), il permettra aux entreprises de faire des télédéclarations fiscales générant un formulaire conforme au logiciel « Standard Integrated Government Tax Administration System » (SIGTAS) acquis par la DGID auprès de la société canadienne CRC Sogema.

Ekonedev : <http://www.e-konedev.sn/>

CRC Sogema : <http://www.crcsogema.com/>

Rendez-vous

* 4^{ème} conférence sur la recherche en informatique et en TIC pour le développement

La 4^{ème} conférence sur la recherche en informatique et en TIC pour le développement se déroulera du 3 au 6 août 2008 à l'Université de Makerere à Kampala (Ouganda).

Site de la conférence : <http://srec.cit.ac.ug/srecc08/home/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



**Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Patrimoine - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, juillet 2008.**
